PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA CELLULE

« LITIGES ET CONTENTIEUX »

Séance du 14 Octobre 2023.

PRESENTS : G. GOUZERCH – F. ROCHER – D. LE BOUEDEC -

Trophée du Morbihan U 16 – Match du 7 Octobre 2023 -

G.J. Pays de Josselin / Languidic F.C.

Arbitre : NIEZGOCKI Lucael

Courrier de Languidic F.C. Sur la participation du joueur TREGARO Lucas du Club du G.J. Pays de Josselin pour le motif suivant : ce joueur est en état de suspension au jour de la présente rencontre.

La Commission fait évocation concernant l 'inscription sur la feuille de match d'un joueur suspendu.

Le 30 septembre 2023, lors de la rencontre Entente Crachoise / G.J. Pays de Josselin ce joueur a été exclu, il était en état de suspension automatique le 7 octobre 2023 suivant les articles 75 des Règlements généraux et 4.2 du code disciplinaire de la Ligue de Bretagne.

DIT le joueur TREGARO Lucas non qualifié pour prendre part à la rencontre en rubrique.

Par ces motifs, **donne match perdu par pénalité au G.J. Pays de Josselin.**

G.J. Pays de Josselin	0 But, moins 1 point
Languidic F.C.	3 Buts, 3 points.

La présente décision est susceptible d'appel, en 2ème instance, devant la Commission d'appel du District du Morbihan, dans un délai de 7 jours, article 98.1 des Règlements Généraux de la Ligue de Bretagne.

Le responsable de la cellule « Litiges et contentieux «

LE BOUEDEC Didier